

Présentation des orientations du futur PLU de Taulignan

Une vingtaine de personnes a assisté à la réunion publique organisée par la mairie jeudi 8 décembre pour présenter les grandes orientations proposées pour le futur Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Avant d'en présenter les grandes lignes, le maire a rappelé que l'exercice est très encadré par la loi, en particulier sur l'obligation de non urbanisation des terres agricoles, forestières et naturelles.

Il a ensuite exposé, avec l'appui du bureau d'étude, les 4 grands axes proposés pour guider l'aménagement et le développement durables de la commune la prochaine décennie. :

1. Préserver toutes les terres agricoles, forestières et naturelles de la commune pour permettre les activités économiques qui y sont liées, le bon fonctionnement écologique existant et le maintien de la qualité des paysages fort appréciée de tous.
2. Envisager une croissance modérée de la population, dans la lignée des 20 dernières années, pour permettre l'accueil de nouveaux ménages, en particulier des jeunes... et en adéquation avec la capacité d'alimentation en eau potable.
3. Accueillir les nouveaux logements, les services et commerces, les activités économiques au sein des limites actuellement urbanisées du village. Les besoins en logement sont estimés à une petite dizaine par an, à créer par réhabilitation ou construction neuve. L'implantation de commerces et services sera favorisée dans le centre du village.
4. Favoriser la pénétration de la nature jusqu'au cœur du village en protégeant les espaces et les plantations existantes ou à créer : autour de la Rialhe, autour de la salle des fêtes, aux abords du village (vallée de la Chalerne, parcours de santé, plateau du Paradis, autour des chemins de Matignié, des Aumailles, des invasions etc) et dans le village. Ombrage et végétalisation sont nécessaires face au réchauffement climatique.



Des échanges avec le public ont permis de préciser ou développer certains points sur la protection des éléments de patrimoines, les limites de « l'enveloppe urbaine », les possibilités de maintenir l'habitat existant dans les espaces agricoles, l'accueil des artisans, l'intérêt d'une offre diversifiée de logements pour répondre aux besoins de tous ...

Sur le fond, les grandes lignes n'ont pas soulevé de questions particulières. Aussi l'équipe municipale va poursuivre le travail d'élaboration dans le sens proposé et présentera un projet plus détaillé à l'été 2022.